

BULLETIN FOOT YVELINES



Saison 2019 / 2020 – 05/11/2019
Bulletin n°5

COMITE FSGT 78
7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49
fsgt78@free.fr

www.fsgt78.com

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@free.fr

La feuille de match doit obligatoirement être expédiée à l'adresse ci-dessous :

Comité FSGT des Yvelines

7, rue Veuve Fleuret - 78130 LES MUREAUX



Courriers extérieurs reçus :

CD 75 : Paris Foot Week-end n°4

CD 78 : Foot Yvelines n°3 & 4

CD 92 : Coup d'Envoi n°4

CD 93 : Le Lien n°6

CD 94 : Avant Centre n°5

JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

De 16h30 à 18h30

Au 09.50.56.83.47

FOOT YVELINES

1 - Courriers Reçus	2
2 - Désignations des Arbitres	3
3 - Joueurs Suspendus	3
4 - CR réunion Interdépartementale	6

PRESENTS :

MME GALLET Sylvie
M. GALLICET Sylvain
M. PUGLISI René

ABSENT EXCUSE :

M. NEVO Jean-Pierre

Membres de la Commission Football

Monsieur GALLICET Sylvain :	Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur NEVO Jean-Pierre :	Secrétaire et membre de la sous-commission des litiges
Monsieur PUGLISI René :	Classement et rédacteur du bulletin

1 - COURRIERS RECUS

Expéditeur	Sujet	Réponse
ASC PANTIN MBDA SPORT	Réception liste des clubs à équipes multiples	
Alain Guy MARTINET	Rapport sur dossier litige n° 01/J2 – 12/10/2019	

RAPPEL : CLUB A EQUIPES MULTIPLES

Article 15 : Clubs à équipes multiples

Pour les clubs ayant plusieurs équipes engagées dans les compétitions Football, dans des moments de pratique différents ou identiques, une liste nominative par équipe devra être obligatoirement fournie à la Commission d'affiliation pour le premier week-end de novembre, à charge pour celle-ci de les adresser aux commissions gestionnaires des différentes compétitions. Passé cette date, seuls des nouveaux licenciés pourront compléter ces listes.

En l'absence de liste les joueurs seront considérés comme appartenant à l'équipe pour laquelle il figure sur première feuille de match de championnat.

Aucun glissement de joueurs d'une équipe à l'autre ne pourra être effectué après le premier week-end de novembre.

En Championnat, une équipe peut faire figurer un maximum de 4 joueurs issus d'une autre équipe du club et/ou munis d'une autorisation.

2 – DESIGNATIONS ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.

Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site www.footsgtidf.org

(Après être connecté avec vos codes équipes)

3 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	FC RENAISSANCE	MAWANA CHRISTIAN	680968	Oui	Oui	13/10/2019	12/12/2019	Suspendu 2 mois fermes (article 44 A 10)
75	DM	FC SOLVEIRA A	CASAS SERGIO	16294	Oui	Oui	05/06/2018	04/12/2019	Suspendu, 1 an ferme
75	DM	FC SOLVEIRA A	MERGIM SHALA	55586614	Oui	Oui	24/03/2019	23/12/2019	Suspendu 6 mois fermes (article 44 A 11)
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO A	GOMIS JEAN LYS	450729	Oui	Oui	03/07/2019	02/07/2020	Suspendu de toute Fonction et Compétition FSGT (collectif Delaune)
75	SM	ASC BNP PARIBAS CTIP	CHEMLOUL SID HAMED	55782688	Oui	Oui	12/10/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	SM	ASC BNP PARIBAS CTIP	NAVAS MARC	55617234	Oui	Oui	12/10/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	SM	CM AUBERVILLIERS C	VALENTIN FABRICE	261361	Oui	Oui	05/10/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	SM	SNECMA GENNEVILLIERS B	DOS SANTOS PAULO	55676632	Oui	Oui	08/06/2019	08/03/2020	Injure (insulte), propos blessant dans le but d'offenser
75	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	BEN ARFA LOTFI	11648	Oui	Oui	03/07/2019	15/11/2019	suspendu 2 mois fermes et 2 mois avec sursis
75	SM	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		• Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
75	VS	OASIS 18	IGHOUBA SAMIR	509088	Oui	Oui	22/03/2019	21/12/2019	Suspendu 6 mois pour insultes à arbitre (article 44 B 23)
75	VS	PARAGUAY	DE CARVALHO BORGES VINICIUS	55772612	Oui	Oui	15/03/2019	14/06/2020	Suspendu, 12 mois fermes
75		AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
75		OLYMPIQUE BACKBONE	MAAROUF AHMAD	55768142	Oui	Oui	13/05/2019	12/12/2019	Suspendu 4 mois ferme (Tableau A Ligne 11)
78	SM	CM AUBERVILLIERS E	DELMAS NICOLAS	48364	Oui	Oui	24/04/2019	22/01/2020	Suspendu 6 mois ferme (Tableau B Ligne 21)
78	SM	CM AUBERVILLIERS E	FACI MOKHTAR	42688	Oui	Oui	24/04/2019	22/11/2019	Suspendu 4 mois ferme (Tableau B Ligne 21)

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
78	SM	CM AUBERVILLIERS E	OUTAHMOUCHTE NABYLE	332837	Oui	Oui	21/04/2018	21/04/2022	Suspendu 36 mois ferme (Tableau A L18)
78	SM	FC PARIS MALAGASY	MARTINET ALAIN-GUY	425883	Oui	Oui	12/10/2019		Suspendu pour le prochain match
92	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	55769305	Oui	Oui	01/04/2019	15/09/2020	Suspendu 12 mois ferme (article 44 B 26)
92	LS	ASC VITRY	EBODE ONDOBO KEVIN	55524219	Oui	Oui	22/02/2019	21/01/2020	Suspendu 8 mois - Période 15/06 au 15/09 neutralisée (DELAUNE)
92	VS	BONDY UNITED FC	MAROUF ZIANE ZAKARIA	679169	Oui	Oui	19/04/2019	18/10/2020	Suspendu 12 mois fermes (article 44 B 24). Période 15/06 au 15/09 neutralisée.
92		AS QUINZE FC	CHEREL ANTHONY	55560538	Oui	Oui	05/11/2018	04/02/2020	Suspendu 12 mois fermes (la période du 15/06 au 15/09 est neutralisée)
92		LEVALLOIS SC A	MOULO ALEXANDRE WILFRIED	55793783	Oui	Oui	27/05/2019	18/12/2019	Suspendu 4 mois ferme (Tableau B Ligne 21)
93	SM	USMT AUBERVILLIERS	BOUTZOI OMAR	55774553	Oui	Oui	26/10/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	RAMOS KENNY	508128	Oui	Oui	11/10/2019		Suspendu jusqu'à décision
93		BONDYNAMIQUE S	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
93		FC 93/94	FERREIRA FERNANDES TIAGO	680910	Oui	Oui	24/03/2019	23/12/2019	Suspendu 6 mois fermes (article 44 A 11)
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	30/10/2021	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
94	DM	ASCFC MONTREUIL B	CHEVALIER YOHAN	35916	Oui	Oui	14/04/2019	15/11/2019	Suspension de quatre mois ferme
94	MA	BAYERN DE MONIQUE 94	HOUIS SEBASTIEN	55554728	Oui	Oui	12/06/2019	12/11/2019	suspendu 2 mois avec sursis
94	MA	BAYERN DE MONIQUE 94	TANCELIN THEO	55554725	Oui	Oui	12/06/2019	12/11/2019	suspendu 2 mois avec sursis
94	SA	FC NOISY LE SEC	KACI HAMZA	55622934	Oui	Oui	16/02/2019	15/02/2021	Suspendu, 18 mois fermes
94	SA	PSV	BOUZIDI MOHAMED	55561260	Oui	Oui	28/04/2018	28/01/2021	Suspendu 24 mois pour coup volontaire (article B 26)
94	SA	SPORTING LUTECE	THIAM CHEICKH	55664183	Oui	Oui	28/09/2019		Suspendu, en attente de décision
94	SM	RC PANTIN	ABED KARIM	55502215	Oui	Oui	12/10/2019		Suspendu, en attente de décision
94		AS VIMARANENSES	CARLOS PAOLO	55660111	Oui	Oui	12/06/2019	12/11/2019	suspendu 2 mois avec sursis
94		AS VIMARANENSES	CARLOS VICTOR	55563710	Oui	Oui	12/06/2019	12/11/2019	suspendus 2 mois avec sursis
94		AS VIMARANENSES	MATEUS OLIVIER	55766276	Oui	Oui	12/06/2019	12/06/2021	24 mois fermes

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94		AS VIMARANENSES	PIERRE FRANCOIS	501963	Oui	Oui	12/06/2019	12/06/2021	24 mois fermes
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
LIF	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES PEDRO	55505298	Oui	Oui	26/05/2019	26/02/2020	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22). Période du 15 juin au 15 septembre neutralisée
LIF	DM	APP CLICHY	ALVES ALEXANDRE	12248	Oui	Oui	13/10/2019	12/04/2020	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 22)
LIF	DM	APP CLICHY	GONCALVES LUIS	12235	Oui	Oui	14/10/2018	15/09/2020	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 25)
LIF	DM	APP CLICHY	HENRIQUES SAMUEL	12242	Oui	Oui	03/11/2019		Suspendu, en attente de décision
LIF	DM	APP CLICHY	HENRIQUES SAMUEL	12242	Oui	Oui	03/11/2019		Suspendu, en attente de décision
LIF	DM	FC HAJDUK VELJKO B	ARITONOVIC PETAR	452070	Oui	Oui	13/10/2019	12/12/2019	Suspendu 2 mois fermes (article 44 A 10)
LIF	DM	US SEARA DRANCY	BIVOL MAXIM	680226	Oui	Oui	03/11/2019		Suspendu 1 match ferme suite à deux jaunes
LIF	DM	US SEARA DRANCY	BIVOL MAXIM	680226	Oui	Oui	03/11/2019		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	SM	USI FOOT VOLTAIRE	MACALOU MAMADOU	55769814	Oui	Oui	12/04/2019	12/11/2019	Suspendu 4 mois - Période 15/06 au 15/09 neutralisée (DELAUNE)
LIF	SM	USI FOOT VOLTAIRE	SAHRAOUI ZOHEIR	329420	Oui	Oui	16/03/2019	16/12/2019	Suspendu 6 mois pour insultes à arbitre (article 44 B 23)

4 – COMPTE RENDU REUNION INTERDEPARTEMENTALE

Commission interdépartementale de football du 17/10/2019

Présents :

Comité 75 : David CHEVAU – Pascal LAVILLE – Jean Jacques LOUSTAU – Henri NACIMENTO
Comité 78 : René PUGLISI
Comité 92 : Imed CHOK – Patrick DESBIEY
Comité 93 : José CARREIRAS – Jean Paul HATTERER – René RIZZO – Fred SAFRAOUI
Comité 94 : Alain GIBEAU – Jean Yves NOEL – Pascal RIGAUX
CR : Antonio CALERO – Baptiste GOUILLAT

1. Bilan de la reprise de saison

- a) Le démarrage de la saison a été un peu compliqué pour plusieurs raisons : arrivée tardive, voire très tardive de certaines équipes obligeant à refaire les calendriers malgré un début de nos compétitions décalé d'une semaine – choix de la formule pour les vétérans différente des saisons passées – informations fournies par les clubs sur leur installation pas toujours correcte,...
- b) Une diminution du nombre d'équipes engagées moindre par rapport aux dernières saisons : seulement une dizaine en moins.
- c) Déjà quelques forfaits, liés principalement aux difficultés administratives des équipes, moins de demande de report lors des 1ères journées.
- d) Du côté des arbitres : encore beaucoup d'arbitres non validés à la date de la réunion – un seul candidat à la formation initiale.

Ces différents éléments doivent alimenter nos réflexions sur l'accompagnement de nos équipes du point de vue associatif.

2. Validation des montées et descentes

- a) Les montées et descentes théoriques entre les différents niveaux de nos championnats sont fixées à 3 équipes pour la fin de la saison 2019/2020. La Commission se réserve le droit de modifier cette décision lors de la réunion de constitution des groupes pour la saison prochaine en fonction des réengagements dans les différents niveaux.
- b) Pour le groupe B du Samedi Après-Midi la commission valide exceptionnellement une montée en niveau A pour une équipe qui n'aurait pas d'arbitre officiel en activité ou n'ayant pas réalisé son quota, à charge pour cette équipe de se mettre en conformité avec le règlement, sinon descente obligatoire à la fin de la saison suivante.

3. Validation des quotas pour la Coupe Nationale Auguste Delaune

- a) Compte tenu de la diminution du nombre d'équipes engagées (surtout en province), le Collectif de Gestion de la Coupe Delaune indique que la phase nationale débutera seulement en 1/16èmes.
- b) La répartition des équipes qualifiées est la suivante : 10 pour Toulouse, 4 pour Marseille et 18 pour IDF (détermination par une rencontre de cadrage et les 4 qualifiés d'office du Trophée des Champions).
- c) Pour le cadrage en IDF, la répartition par ½ journée se fait de la façon suivante : 6 en Vendredi, 6 en Samedi Matin, 4 en Samedi Après-Midi, 6 en Dimanche et 6 en Lundi.
- d) La réunion de validation des équipes pouvant participer au cadrage et ensuite à la phase nationale se tiendra le jeudi 21 novembre à Paris.
- e) La finale de la Coupe Auguste Delaune devrait avoir lieu en juin prochain en Ile de France. Le Comité 78 a été sollicité pour trouver une installation, validation en attente.

4. Organisation des Coupes Régionales

- a) Répartition des équipes selon l'origine
 - i) VS : 3 du cadrage + 12 du brassage + 1 engagée directement
 - ii) SM : 3 du cadrage + 10 du brassage + 3 engagées directement
 - iii) SA : 2 du cadrage + 11 du brassage + 3 engagées directement

- iv) DM : 3 du cadrage + 13 du brassage
- v) LS : 3 du cadrage + 11 du brassage + 2 engagées directement
- b) Démarrage en 1/8^{ème} en même temps que la Coupe Delaune pour libérer le maximum d'équipes pour les coupes départementales et les éventuels matches remis

5. Organisation des journées de formation et de tests d'évaluation physique pour les arbitres

- a) 3 dates ont été proposées aux arbitres : dimanche 27/10 matin, samedi 02/11 matin ou après-midi.
- b) Difficultés signalées en raison de la période de congés scolaires, déjà des absences prévues
- c) Une séance supplémentaire sera organisée un soir en semaine lorsque l'installation sera trouvée.

6. Réunion des commission de discipline

- a) Afin d'être en conformité avec le règlement disciplinaire de la FSGT l'adaptation de certaines procédures utilisées par les différentes commissions de discipline des comités franciliens est nécessaire. A cet effet une réunion des membres de ces commissions et du Bureau d'Appel Régional sera organisée le 7/11 à Pantin.

7. Organisation du Bureau d'Appel Régional

- a) Après les mouvements intervenus dans la composition du BAR, certains membres sont à remplacer ou à confirmer par leur comité d'appartenance. La nouvelle composition sera validée par la direction de la Ligue IDF.

8. Finale de la Coupe Delaune 2018/2019

- a) La finale de la Coupe Auguste Delaune pour la saison 2018/2019 sera organisée par la Commission Fédérale d'Activité (CFA) de football entre les équipes USMT CRETEIL ST MAUR et ACVH. Un terrain doit être trouvé en IDF.

9. Questions diverses

- a) A la demande de certains clubs et à la suite des consignes qui ont été données sur l'envoi des feuilles de match, la commission décide que la validation des résultats peut être effectuée en présence d'une seule copie de la FDM reçue par courriel. Il est demandé aux clubs de conserver l'original de la FDM qui peut être réclamé par la commission ultérieurement.

Prochaine réunion le mercredi 04/12 à Pantin.